

DÉTERMINÉ-ES



CHOC DES SAVOIRS
VS CHOC DES ACTIONS

P. 6



DOSSIER LES RAISONS D'UNE
MOBILISATION SPÉCIFIQUE

P. 7-10



LE RAPPORT QUI CONFIRME
LES ANALYSES DU SNEP-FSU

P. 12



IVG : UNE AVANCÉE
HISTORIQUE

P. 15

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

CETA PRENDRE... OU À VOTER

« Signé en 2016, le Ceta, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, n'a toujours pas été ratifié officiellement » (Ouest France, 19/03). Il s'agit de « mettre fin à un déni de démocratie », estime le sénateur communiste Fabien Gay. Prévu le 21 mars au Sénat, l'accord présente les « mêmes risques, même concurrence déloyale qu'avec l'accord UE-MERCOSUR » (Greenpeace, 18/03). « Rappelons par exemple que le Canada utilise plus de 40 pesticides interdits dans l'UE et peut toujours nourrir son bétail avec des farines animales ».

Plus de commerce et moins de normes sanitaires, CETA prendre... Non ! à voter !

@ fabrice.allain@snepfusu.net



TRISTE NOUVELLE

Nous sommes tous restés sidérés par le décès brutal et accidentel de Jean-Étienne Jaboulin le 14 février dernier, à 69 ans. Il a été

militant du bureau académique du SNEP Aix-Marseille, membre du CDN, secrétaire académique de Polynésie, co-fondateur avec ses complices de la « Tendance » Grand Sud ... Il était un passionné du métier qu'il a ensuite souhaité poursuivre dans la formation et au sein de l'Inspection Pédagogique Régionale. Personne n'oubliera son professionnalisme exigeant et ses coups de gueule mêlés à son sourire, ses rires, ses blagues et sa grande convivialité. Que sa famille trouve ici l'expression de notre grande tristesse. « Jeannot » pour toujours : « Casa » !.

Le SNEP-FSU Aix-Marseille



Castor et Paul Luxé

Les petites annonces de Castor et Paul Luxé

- Échange matelas de gym pour assurer les élèves contre matelas financier pour assurer les fins de mois.
- Donne cours supplémentaires payés en heures supplémentaires pour travail supplémentaire sans professeur supplémentaire.
- Échange pacte « remplacement courte durée » contre courte durée des pactes de remplacement.
- Vends morale élitiste en hausse contre moral en berne des enseignants.
- Propose stage de formation continue pendant les vacances sans stagiaire, sans installation sportive et sans formateur. Si besoin de rien, nous contacter.
- Échange ministre contre ministre contre ministre contre ministre contre ministre...
- Propose idées récurrentes et réfléchies contre réformes prises à la va-vite.
- Vends décimètre inutilisé et cherche demi-décimètre. Cause : performances des élèves en baisse au triple saut.
- Échange un lot de poids, javelots, disques contre step, frisbees et raquettes de speedminton.
- Recherche personnes motivées pour réparer l'institution. Pas sérieux s'abstenir.
- Échange sifflet contre poire, fiches contre tablettes et calculatrice/papier contre fichier excel. Echange année 1995 contre 2024.
- Recherche barème national pour faire passer épreuve demi-fond locale.
- IPR cherche table Letessier pour s'asseoir dessus.
- Échange VMA contre VMC pour donner de l'air à l'EPS.
- Stagiaire hybride recherche Tuteur pour redresser sa formation et remplacer Tutos.
- Propose menu d'APSA « santé » pour les élèves qui veulent se la jouer menu.
- Cherche Assistant DHG ou DGH pour établir TRM sans DRH et BO, rétribuer sans HSA ou HSE, mais peut finir en HP.
- Donne lampe frontale pour éclairer la lanterne des conseils de classes qui se déroulent de plus en plus tard le soir.
- Habitante d'un village perdu, sans réseau internet, et ne possédant pas d'ordinateur, devenue donc enseignante obsolète dans mon collège, cherche poste au CNED... pour ne plus travailler à distance mais sur des copies papiers transmises par ma factrice.

/ SOMMAIRE /

News //2

- Et pendant ce temps là
- La chronique de Castor et Paul Luxé
- Triste nouvelle

Édito //4

- Poursuivre et amplifier les luttes
- De la cotisation...

Actions //5

- Un printemps de luttes pour l'école et l'EPS

Emploi //6

- Choc des savoirs VS choc des actions
- Réforme de la voie pro : le SNEP-FSU arrache des avancées pour l'EPS

Dossier : Les raisons d'une mobilisation spécifique //7-10

#EPS2024 sur le terrain //11

- #EPS 2024 - Tous et toutes engagés

Éducation //12

- Le rapport qui confirme les analyses du SNEP-FSU
- Tests physiques

Corpo //13

- Mutation inter 2024 : un droit à mobilité toujours bafoué
- Une nouvelle loi Fonction publique ?

Actualités //14-15

- L'extrême droite est un danger !
- IVG : une avancée historique inscrite dans des luttes permanentes
- La paix dans le monde, une nécessité



DES SOUTIENS DE TOUTES PARTS !

Dans le cadre de notre campagne #EPS2024, le SNEP-FSU a organisé des États Généraux de l'EPS, qui ont débouché sur un appel soutenu par des associations (FSGT, Centre EPS et Société...), des fédérations sportives (handball, handisport), des universitaires et des politiques.

Dans la continuité de la campagne, des messages vidéo nous sont parvenus de toutes parts, notamment de sportif-ves de haut-niveau mais aussi de représentant-es d'une douzaine de pays d'Europe, de nouveaux politiques et d'élu-es et du monde syndical. Persuadés de la légitimité de nos revendications, nous ne pouvons bien sûr que nous réjouir et nous sentir confortés dans nos mandats.

Continuons nos actions pour populariser nos arguments, entraîner une population réceptive et sensible à nos arguments comme le prouve l'accueil reçu lorsque nous faisons signer la pétition. Nous devons toutes et tous continuer à agir pour que notre campagne finisse par convaincre le gouvernement ! Pour un véritable héritage scolaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

@ dominique.parville@snepsu.net

SOUTIENS
#EPS2024
C'EST ICI





F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DE LA COTISATION...

À la Sécurité Sociale, elle permet un système de santé pour tous et toutes.

Au syndicat, elle permet de s'organiser collectivement pour améliorer le métier, les conditions de travail, le Service public. Cotiser découle de la volonté d'avancer ensemble, avec la diversité des sensibilités, gage de pluralisme.

La cotisation, c'est la solidarité en acte et la construction d'un avenir commun.

+ nous serons à cotiser, + nous pèserons : la profession et l'EPS ont tout à y gagner. Faites-le savoir...

Édito



POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES LUTTES

L'avenir des services publics, celui de la fonction publique sont des enjeux primordiaux dans la lutte contre les inégalités, question à laquelle le SNEP FSU est très attaché. Or, le gouvernement ne fait pas ce choix et va même dans le sens inverse en renforçant les inégalités. Des milliards d'euros de profits et de dividendes, 2023 aura été une année record pour les entreprises du CAC 40. Les principaux groupes français ont réalisé 153,6 milliards d'euros de profits l'an dernier, quand dans le même temps Bruno Le Maire va ponctionner le budget de l'État de 10 milliards d'euros et en annonce d'ores et déjà 20 milliards pour l'an prochain. Comme à l'habitude, ce sont les services publics et les aides sociales qui sont dans le viseur. « Travail et emploi » pour 1 milliard, « recherche et enseignement supérieur » 900 millions d'euros de crédits annulés. L'aide publique au développement est rabotée de 740 millions d'euros, l'aide à l'accès au logement perd 300 millions d'euros... Pour ce qui nous concerne au plus près, 50,5 millions retirés à un budget déjà insignifiant qui est celui des sports et JOP et 692 millions dans l'Éducation nationale.

Cette politique de désinvestissement dans les services publics touche particulièrement l'école, et les réformes que le ministère envisage vont venir renforcer les inégalités existantes sur les territoires, notamment avec les mises en place des groupes de niveaux. Nous devons, par nos mobilisations, bloquer les mises en œuvre de toutes les mesures relatives au choc des savoirs et élargir nos luttes pour un autre avenir de la jeunesse

Édito écrit le 24 mars 2024

Développons
chacun et chacune
la signature
de la pétition

@ coralie.benech@snepfsu.net

Ce bulletin contient
un encart



UN PRINTEMPS DE LUTTES POUR L'ÉCOLE ET L'EPS

Le 15 mars, le SNEP FSU a organisé une journée de grève et de mobilisations pour le plus et mieux d'école, avec une revendication en cette année de JOP : 4 heures d'EPS pour toutes et tous. Près de 1 000 collègues étaient présent-es place de la République pour que l'EPS ait sa part d'héritage, car que serait le sport sans l'EPS ? L'EPS est le premier lieu de démocratisation des APSA. Elle est donc un enjeu essentiel pour réduire les inégalités d'accès à la culture sportive, mais aussi pour répondre à des enjeux de santé publique. Santé, elle aussi fortement marquée par les inégalités sociales. Nous ne pouvons que constater que la réduction des inégalités n'est pas l'objectif du gouvernement qui ampute de plus en plus les services publics dont l'école. Les mesures du choc des savoirs renvoient à une vision conservatrice de l'école : caporalisation des enseignant-es, centration sur les savoirs fondamentaux, groupes de niveaux... Mais ce ne sont pas les seules : stage de seconde, classe prépa seconde, SNU, diminution des heures d'ensei-

gnement en voie pro. Toutes ces transformations profondes de l'école vont à l'encontre de ce que porte la FSU pour une école égalitaire et émancipatrice qui passe par la construction d'une culture commune ambitieuse. Entre manque d'ambition, et manque d'investissement dans le bâti scolaire ou encore dans la revalorisation de nos métiers et de nos conditions de travail, rien ne va dans le sens du renforcement de l'attractivité de nos métiers. Pour permettre à nos élèves de progresser nous n'avons pas besoin de les trier, il faut diminuer le nombre d'élèves par classe. Le ministère doit arrêter de fermer des classes et supprimer des postes. L'école doit être repensée dans l'intérêt de tous-tes les élèves et non pour une élite. Le gouvernement doit prendre des engagements forts pour l'école publique et revenir sur ses financements à l'école privée.

Le SNEP-FSU appelle à organiser des heures d'information syndicale, réunions publiques pour partager nos analyses sur l'état du collège et du lycée, et à s'organiser pour re-

fuser la mise en place des groupes de niveau. Il soutient l'ensemble des mouvements qui se multiplient sur le territoire.

Dans la continuité de la campagne EPS2024 il appelle à amplifier la signature de la pétition « Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'École » sur tous les territoires. Dans le cadre de l'opération vérité, il appelle à donner à voir la réalité par l'image et le témoignage de la profession, concernant les équipements vétustes, les temps de déplacements chronophages, les injonctions, les sureffectifs, les heures d'EPS non assurées mais aussi plus largement le décrochage salarial, les inégalités hommes-femmes et l'inclusion sans moyens.

Devant la gravité des attaques, le SNEP-FSU, avec le SNES et d'autres organisations syndicales, appelle à la **grève le mardi 2 avril, pour l'abandon des mesures « Choc des savoirs », pour exiger une revalorisation salariale sans contrepartie et des moyens pour l'École publique.**

CHOC DES SAVOIRS VS CHOC DES ACTIONS

Le collège est à un point de bascule avec le « choc des savoirs ». La mobilisation est massive, s'inscrit dans la durée depuis le 01/02 (50 % de grévistes). L'école du tri social est refusée par la communauté éducative et des moyens revendiqués pour construire une école émancipatrice.

La colère s'exprime en développant des alliances :

- Réunions publiques où parents, enseignant-es, élu-es, CE⁽¹⁾ expriment leur refus du tri social (Rennes 35, Lormont 33...).
- Ajournement des CA, boycott des CSAD et CSAA, rejet des DHG ou proposition de TRMD sans groupe de niveaux.
- Opération collège « désert ».
- Démission collective de la fonction de PP⁽²⁾, attribution d'un coefficient 0 aux évaluations.

- Tracts aux parents, banderoles sur les établissements.
- Grève reconduite depuis le 26/02 dans le 93 pour un plan d'urgence pour le département...

La mobilisation a rendu le gouvernement fébrile. Outre le changement de ministre, le 07/03, la nouvelle ministre annonce une version allégée de « groupes de besoins », laissant la liberté d'application aux CE. Elle est désavouée par le 1^{er} ministre ! L'arrêté publié le 17/03 au Journal Officiel est inacceptable et un recul au regard des annonces de la ministre de l'EN.

Il faut donc amplifier le choc des actions ; de plus, rien ne bouge sur d'autres mesures :

- La 26^{ème} heure est supprimée en 6^{ème},
- Les élèves aux résultats fragiles pourraient être retirés de certains cours,

- Le DNB reste un examen pour entrer au lycée et la « prépa-seconde » demeure,
- Les PE⁽³⁾ continueront à être sollicités pour investir le collège à travers deux heures de soutien sur n'importe quel niveau et payés par le Pacte,
- La labellisation des manuels est maintenue contre l'avis unanime des organisations syndicales,
- La découverte des métiers dès la 5^{ème} participe du tri social des élèves.

Continuons d'agir. Non au choc des inégalités !

@ lise.chopinnet@snefpsu.net

(1) Chef.fes d'établissements
(2) Professeur-e Principal-e
(3) Professeur.es d'École

RÉFORME DE LA VOIE PRO :

LE SNEP-FSU ARRACHE DES AVANCÉES POUR L'EPS

L'arrêté modifiant les grilles horaires du bac professionnel et l'année de terminale, avançant les épreuves en mai, diminuant le temps d'école et augmentant le temps en entreprise a été publié au Journal Officiel du 3 février 2024, et ce, malgré aucune voie Pour au CSE. L'une des mesures phares est la réduction de l'année scolaire à 22 semaines de cours, puis un parcours différencié de 6 semaines axées sur la préparation à la poursuite d'études, ou à l'insertion professionnelle.

Des impacts lourds sur l'EPS : la vigilance des équipes est de mise !

Face au projet initial de réduction de l'EPS, le SNEP-

FSU a gagné, grâce à de nombreuses interventions, 3 heures d'EPS sur 22 semaines. Le volume horaire global de l'EPS est ainsi porté à 66 heures au lieu de 65 heures. Nous restons mobilisés sur la question des modalités de passage des épreuves du baccalauréat. Ce sont bien 3 CCF que les élèves devront passer, en 22 semaines. Si le volume horaire hebdomadaire a été porté à 3h, il n'en reste pas moins qu'organiser 3 séquences d'enseignement,

sur une durée aussi courte dégrade les conditions d'étude des élèves. Face à l'urgence et à la volonté ministérielle de déployer la réforme dès l'année prochaine, le SNEP-FSU porte, pour cette année prochaine, une mesure dérogatoire : permettre aux équipes EPS le souhaitant d'organiser la certification sur 2 CCF.

Concernant le parcours de 6 semaines de préparation à la poursuite d'études, nous avons gagné le fait que dans les recommandations

de grilles horaires l'EPS soit portée à 2h hebdomadaires d'enseignement. S'il s'agit d'une avancée, de nombreuses questions restent autour de l'organisation. Il revient aux équipes, via le conseil d'administration, de peser pour assurer les meilleures conditions d'étude possibles : quels regroupements d'élèves sur ce parcours, quelles installations sportives ? ... La bataille n'est pas terminée !

@ eric.donate@snefpsu.net

2/09	9/09	16/09	23/09	30/09	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/01	13/01	20/01	27/01	3/02	10/02	17/02	24/02	3/03	10/03	17/03	24/03	31/03	7/04	14/04	21/04	28/04	5/05	12/05	19/05	26/05	2/06	9/06	16/06	23/06	30/06
vacances							PFMP calendrier fixé par le CA							vacances							PFMP calendrier fixé par le CA							vacances							examens								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	parcours différencié stage		parcours différencié 30 h cours / semaine		examens																	



DOSSIER

LES RAISONS D'UNE MOBILISATION SPÉCIFIQUE

Le SNEP-FSU est engagé depuis quelques années et plus fortement à l'occasion de cette dernière ligne droite vers les JOP de Paris 2024, dans un plan d'actions visant l'augmentation des temps d'EPS, la revalorisation de la discipline et du sport scolaire.

Partant d'un constat d'une dégradation des conditions de travail des enseignant-es et des conditions d'étude des élèves, d'une santé physique, psychologique et sociale dégradée chez les jeunes, d'une inactivité croissante... et face à des politiques qui ne cessent de mettre en avant le rôle majeur des activités physiques sportives et artistiques, le SNEP-FSU et les enseignant-es d'EPS insistent sur le rôle primordial de l'École : « c'est à l'École que tout commence ». C'est par des actions concrètes, loin de dispositifs non pérennes et qui ne fonctionnent pas réellement (30'

d'APQ, 2h de sport au collège) que doit s'engager une réelle transformation.

L'EPS a été pointée, par des soutiens de plus en plus nombreux de sportif-ves de haut niveau, de responsables politiques, d'élu-es, de fédérations, du CNOSF..., comme une discipline essentielle pour concourir à la résolution des problèmes. Pour peser dans le débat, le SNEP-FSU a organisé de multiples initiatives qui ont égrené un plan d'actions avec des stages APSA, des journées de l'EPS, des soirées de l'EPS, des colloques, un congrès d'étude, le parcours de la flamme de l'EPS, la grève et manifestation du



15 mars... qui vont encore se développer dans le but de faire entendre nos revendications et les faire prendre en compte. Les 4h d'EPS sont scandées dans toutes les manifestations et rassemblements mais, que se cache-t-il derrière cette revendication phare des 4h d'EPS pour tous et toutes ?

4h d'EPS seraient-elles de nature à transformer le réel ? Prise comme un élément isolé, ces 4h ne changeraient pas fondamentalement le système. Il faut considérer cette revendication dans un écosystème global, comme la face immergée d'un iceberg. La question qui doit être posée est celle d'un progrès significatif pour la jeunesse. Les facteurs pour ce réel progrès touchent à un ensemble de conditions qui sont autant de revendications.

L'impact de ces 4h ne sera significatif que dans des conditions de travail nettement améliorées. Il faut donc des installations sportives en nombre et en qualité suffisants à proximité des établissements scolaires, des contenus qui soient rénovés pour tenir compte de ces temps augmentés, des évaluations spécifiques pour les certifications qui rendent compte des réelles acquisitions des jeunes, des effectifs de classes réduits pour rendre possible la prise en compte de chacun-e dans le collectif, des recrutements qui permettent de couvrir l'ensemble des besoins, une formation initiale et continue de qualité... Si on veut avoir une « nation de sportifs et de sportives » comme se plaît à le dire le président de la république, il faut investir fortement dans l'EPS et le Sport

Scolaire mais aussi renforcer la place et le rôle de ses enseignant-es au sein du système éducatif.

S'ils et elles sont de plus en plus nombreux, nombreuses à percevoir la justesse de ces revendications et leur nécessité, le ministère de l'Éducation et le gouvernement nous opposent toujours les questions de coûts. Il nous faut sortir de ces politiques à courte vue et réfléchir en termes d'investissement car, et certaines études le démontrent, tout ce qui sera « dépensé » pour permettre une activité physique plus importante de la population sera autant d'argent « économisé » sur les politiques de santé.

Il s'agit ici d'une bataille essentielle pour notre profession mais aussi pour les jeunes qui sont, à lire dans le rapport du défenseur des droits des enfants, très demandeur-ses de ce « plus d'EPS ». Après un 15 mars place de la République à Paris dynamique, haut en

couleur, riche en animations, en revendications... le combat continue.

Nous entrons maintenant dans une phase où il faut faire la démonstration des conditions indignes dans lesquelles est placée l'EPS, car les décideurs n'en ont aucunement conscience. C'est « l'opération vérité » qui est maintenant lancée en médiatisant par l'image les sureffectifs, les gymnases indécents, les trajets insupportables, les empêchements, les manques d'enseignant-es... L'implication de tous et toutes, à quelque niveau que ce soit, est indispensable pour faire la démonstration que c'est bien l'ensemble de la profession qui est porteuse de cette exigence d'amélioration.

Dans ce contexte revendicatif, il ne faut pas oublier le Sport Scolaire qui vit une époque de grande incertitude du fait de l'inflation, mais aussi et surtout d'une politique économique et sportive faite de choix contraires à son développement. Le Sport Scolaire est en danger, un pan entier des possibles en termes d'APSA pour les jeunes est en souffrance. Dans la double mission qui est la nôtre, enseignement de l'EPS et d'animation du sport scolaire, nous ne pouvons faire l'impasse de revendications fortes pour son développement. Le colloque des 28 et 29 mars y travaillera, mais là aussi l'engagement de l'ensemble de la profession est nécessaire pour que les rencontres, cœur d'activité de l'UNSS et intérêt premier des jeunes, ne soient pas mises à mal

@ benoit.hubert@snefsu.net



15 MARS 2024

UN TREMPLIN POUR L'EPS

19 ans après la dernière journée de grève spécifique EPS, le SNEP-FSU avait décidé de faire du 15 mars un temps fort de sa campagne #EPS2024 en appelant à la grève et à une manifestation parisienne l'ensemble de la profession. Un millier de collègues, militant-es et syndiqué-es du SNEP-FSU ou pas, se sont retrouvé-es place de la République à Paris.

L'action nationale du 15 mars, à l'initiative du SNEP-FSU, a rassemblé dans une unité de lieu et de temps des acteurs et actrices des mondes syndical, politique, sportif, universitaire ainsi que les collègues d'EPS et militant-es du SNEP-FSU.



Quelle belle journée que ce vendredi 15 mars ! Enfin, un rendez-vous avec toute la profession dans une ambiance sportive, festive et revendicative ! »

Béatrice Bardin, secrétaire académique SNEP-FSU Orléans Tours

En ouverture, la flamme de l'EPS, partie de Guadeloupe le 1er janvier dernier, est arrivée sur la place de la République, portée par les militant-es du SNEP-FSU de Paris. Le matin même, la flamme de l'EPS s'est arrêtée devant l'Assemblée nationale ainsi que dans la cour du Louvres, afin de mettre en avant les revendications de plus et mieux d'EPS, de plus de recrutements pour alléger les effectifs par classes. C'est un parcours de 10 semaines qui s'achève pour la flamme de l'EPS au travers de tous les territoires. Les 10 épisodes de la web-série consacrée au parcours de la flamme de l'EPS sont à retrouver sur la chaîne YouTube du SNEP-FSU ainsi que sur le site de la campagne #EPS 2024



CHAÎNE
YOUTUBE



SITE DE LA CAMPAGNE
#EPS 2024

Dans son discours d'introduction, Benoit Hubert, co-secrétaire général du SNEP-FSU, a insisté sur la nécessité d'un véritable héritage des JOP pour la jeunesse. La manifestation, animée et revendicative, a vu se succéder de nombreuses animations, toutes en lien avec les besoins de la discipline : haka revendicatif, chorégraphie pour plus d'EPS, action natation notamment soutenue par le 93 où le nombre d'élèves non nageur-euses (60 %) témoigne du manque d'installations sportives et du retard à combler pour la démocratisation de l'accès aux pratiques physiques, sportives et artistiques.

Par ailleurs, l'évènement a permis de recueillir plus de 4 000 signatures de la pétition « Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'école ! » grâce à l'action opiniâtre des militant-es sur la place de la République. Si ce n'est déjà fait, signer et faire signer la pétition autour de soi c'est affirmer l'importance de l'EPS à l'école, la nécessité de renforcer sa place et ses horaires.



Le succès de cette journée a montré que la mise en action est primordiale pour le militantisme de terrain propre au SNEP-FSU »

Maxime Veghin, secrétaire académique SNEP-FSU Grenoble

Un plateau de web-télé, au sein de la manifestation, a donné l'occasion aux nombreux soutiens de la manifestation de venir s'exprimer. Pendant trois heures, des député-es, sénateur-rices, président-es de fédérations sportives, syndicalistes, élu-es se sont succédé au micro de Bruno Cremonesi. Démocratisation de l'accès aux activités physiques, sportives et



C'est beau une profession qui se bouge »

Virginie

artistiques, choix politiques en faveur de la jeunesse, augmentation des horaires d'EPS... autant de thématiques qui ont été débattues et qui sont à revoir sur la chaîne YouTube du SNEP-FSU. Ce dispositif a permis d'allier volonté de transformation et moyens d'agir afin que le 15 mars constitue le point de construction de mesures structurantes pour l'activité physique de la jeunesse.

« Parler d'héritage des JOP, c'est parler d'éducation physique et sportive », a affirmé Coralie Bénech, co-secrétaire générale du SNEP-FSU, en clôture de la manifestation. « C'est ensemble qu'on va gagner ! ».

@fabrice.allain@snepfsu.net

AU CŒUR DE LA MANIFESTATION

Le SNEP-FSU a innové et organisé au cœur de la manifestation pour l'EPS une émission en direct. 22 personnalités des mondes sportif, politique, médical, syndical et universitaire ont participé et permis à l'émission de traduire la volonté de continuer une campagne pour porter ensemble l'urgence d'une loi pour la démocratisation de la pratique sportive dans l'école et la société.

EXTRAITS

« Nous sommes le dernier département en termes d'équipements sportifs, la moitié des jeunes qui rentrent en 6ème ne savent pas nager correctement et on nous parle de l'héritage des Jeux. On ne peut pas s'inquiéter d'une France qui est l'une des nations les moins sportives de l'Union européenne sans faire un lien entre la faiblesse de la pratique sportive dans le pays et la faiblesse du sport à l'école. Je soutiens l'idée de 4h d'EPS pour tous les élèves. »

Stéphane Peu, député, Membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

« Une 4^{ème} heure pour l'EPS, pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} c'est une revendication qui est juste et qui doit s'inscrire dans un contexte global de réparation de l'école. »

Louise Pahun, Vice-Présidente aux Sports solidaires et responsables de la Loire-Atlantique, membre d'Europe Écologie Les Verts

« 4h d'EPS tout au long du secondaire, ça va exactement en corrélation avec les positions de l'ANESTAPS pour créer des citoyens qui ont l'habitude de pratiquer et qui se rendent compte des bienfaits de la pratique. »

Matteo Ramaen, Vice-Président de l'ANESTAPS

« À la FCPE, on perçoit de façon extrêmement favorable plus d'EPS à l'école car depuis le confinement, il y a une régression du temps de pratique sportive des adolescents. »

Alix Rivière, FCPE

« Notre objectif est de faire de la France une nation de culture sportive. Cela passe notamment par un renforcement de la place de l'EPS à l'école. Le préalable, c'est plus d'heures d'EPS, et notamment c'est 4 h au collège et au lycée et j'ai même envie de dire à l'école primaire également avec des profs à l'école primaire mieux formés. C'est évidemment des infrastructures rénovées et des nouvelles infrastructures pour pouvoir avoir ces créneaux. »

Maxime Sauvage, secrétaire national du parti socialiste à la jeunesse et aux sports

« La charte des Nations unies dit que les États doivent faire accéder au sport en tant que loisir et vecteur de culture. C'est un droit international et un droit fondamental. L'accès aux loisirs et à la culture est aussi dans la déclaration universelle des droits de l'homme. C'est un besoin fondamental en matière d'éducation. Je soutiens cette idée de développer l'EPS car c'est un vecteur d'apprentissage de l'esprit d'équipe, de l'endurance et de la persévérance, du respect. Il y a des valeurs d'émancipation et d'autonomie. »

Auréli Trouvé, députée LFI



« On a aujourd'hui un problème mondial de malbouffe et de sédentarité. Donc si on veut lutter contre ça, cela passe par 2 choses, à la fois, évidemment une nutrition plus saine et également par l'éducation physique et sportive. »

Gwenn Thomas-Alves, porte-parole et président de l'Union Syndicale Lycéenne (USL)

#EPS2024

TOUS ET TOUTES ENGAGÉ·ES

La réussite de l'action nationale du 15 mars 2024 à Paris a confirmé la nécessité de poursuivre et d'amplifier la campagne #EPS2024 pour exiger des mesures structurantes pour la démocratisation de l'accès aux activités physiques, sportives et artistiques et le renforcement de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire.

Opération vérité

Gymnases vétustes, temps de déplacement qui obèrent l'horaire obligatoire d'EPS en raison du manque d'installations sportives, sureffectifs des classes qui empêchent de véritables apprentissages pour tous-tes les élèves, manque d'enseignant-es titulaires pour assurer la continuité du service public d'éducation... le quotidien de beaucoup d'entre nous se retrouve dans cette liste, pourtant non exhaustive, des difficultés et des barrières que nous rencontrons dans l'exercice du métier.

Le SNEP-FSU revendique de tout autres conditions pour apprendre et pour enseigner. L'héritage des JOP pour la jeunesse ne pourra se contenter d'annonces médiatiques comme les 2h de sport ou scandaleuses comme la distribution d'une pièce « collector » de 2 euros à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires.

L'opération vérité vise à recueillir, recenser la réalité du terrain. Tous-tes les collègues sont appelé-es à signaler et témoigner de leur quotidien, en EPS et plus largement dans leur établissement.

Photos, vidéos, expressions écrites et orales sont à adresser à operationverite@snefsu.net

Nous publierons régulièrement l'avancée des remontées.

Non au démantèlement du sport scolaire !

Le service public (SP) du sport scolaire est un élément essentiel de la démocratisation des APSA. Mais avec 12,3 millions d'euros de déficit, c'est une entreprise de démantèlement qui est en cours. La politique déployée par la Direction Nationale, et soutenue par le MEN, fragilise



et détruit le sport scolaire (cabinets de conseils, accord cadre, explosion de la rémunération des dirigeant-es).

Les championnats de France, mais aussi toutes les rencontres du sport scolaire devront dénoncer cette situation : banderoles, interventions lors des cérémonies seront organisées. Nous invitons tous-tes les collègues à exprimer leur attachement au sport scolaire et exiger un changement de politique qui passera par le remplacement de celles et ceux qui la porte.

Des événements sur le parcours de la flamme

D'autre part, afin de continuer de peser sur les décideurs et de rendre l'opinion publique et la profession actrices des transformations souhaitables, le conseil délibératif national du SNEP-FSU a décidé l'organisation d'événements revendicatifs en parallèle du parcours de la flamme olympique. Des conférences de presse, des communiqués de presse, des réunions publiques seront organisés entre le 8 mai, date d'arrivée de la flamme olympique en France, et le début du mois de juillet, pour dénoncer la situation dégradée de l'EPS, liée à celle de l'école dans un contexte de contestation des mesures « Choc des savoirs », et mettre en avant nos revendications.

Cela participe de la dynamique créée par les États généraux de l'EPS du 8 décembre dernier et de la manifestation nationale du 15 mars à Paris, deux événements de la campagne #EPS2024 qui ont rassemblé de nombreux-ses acteurs-rices des mondes politique, syndical, universitaire, associatif, sportif et institutionnel en faveur du développement de l'EPS et de la démocratisation d'accès des activités physiques pour la jeunesse.

La pétition « Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'école ! »

Le cap des 20 000 signatures vient d'être passé. Signer, faire signer et étendre sa diffusion : chacun-e est appelée à entrer en campagne pour le renforcement de la discipline.

Pour agir véritablement pour la culture sportive, artistique et sportive de la jeunesse mais aussi pour la santé des jeunes, il est nécessaire d'obtenir des choix budgétaires pérennes, encadrés par la loi, qui renforcent non seulement les horaires d'EPS mais consacrent également les moyens nécessaires aux recrutements, à la construction et la rénovation d'équipements sportifs, à la baisse des effectifs par classes.

@ fabrice.allain@snefsu.net

LE RAPPORT QUI CONFIRME LES ANALYSES DU SNEP-FSU

L'INJEP⁽¹⁾ a été mandaté pour rédiger un rapport⁽²⁾ sur le dispositif dit « 2 heures de sport » (en plus de l'EPS), déployé dans 167 collèges en novembre 2022, puis étendu à 700 à la rentrée 2023. Le rapport établit le profil des élèves participant-es. Il porte sur l'analyse des raisons de participation ou bien de leur désengagement du dispositif, une fois qu'ils et elles sont dedans.

Le SNEP-FSU avait critiqué et s'est opposé fermement à ce projet car celui-ci allait concurrencer la mise en œuvre et l'organisation de l'EPS, parfois celle de l'Association Sportive et que, par ailleurs, les élèves les plus éloigné-es de la

pratique sportive ne seraient pas concerné-es.

Il apparaît que les garçons représentent environ 15 % de plus d'inscrits que les filles. Les élèves des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} sont largement surreprésenté-es. Ce dispositif ne

confirme que ce que nous connaissons déjà dans le cadre du Sport Scolaire, à savoir une baisse de la pratique physique apparaissant vers la fin du collège.

Celles et ceux qui s'engagent présentent des profils d'élèves déjà engagé-es dans une pratique sportive. La majorité de ces 10 % sont des filles et ont un IPS⁽³⁾ moins élevé.

Les élèves qui se désengagent, par la suite, ont très majoritairement ce profil « non-sportif » au départ.

Les principaux points de ce rapport donnent raison au SNEP-FSU dans la revendication d'une augmentation

des horaires obligatoires de l'EPS. Les 4 heures de l'EPS de la 6^{ème} à la terminale permettraient d'inscrire tous et toutes les élèves dans une pratique régulière. C'est la première condition à garantir pour placer les élèves sur la voie de la transformation de leur habitus.

@ andjelko.svrclin@snepfusu.net

(1) Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

(2) Sonia Louhab, 2024, *Expérimentation des « deux heures supplémentaires hebdomadaires d'activité physique et sportive pour les collégiens », Évaluation de la première année de déploiement, INJEP Notes & rapports/ Note thématique.*

(3) Indice de Position Sociale



TESTS PHYSIQUES

Le ministère de l'Éducation a organisé l'expérimentation des tests physiques dans cinq académies, à titre expérimental. Sans en attendre les résultats et sans le débat avec la profession, le MEN communique en faisant des tests une mesure de politique volontariste de l'activité physique et de l'EPS à l'École.

Le Conseil Délibératif National (CDN) du SNEP-FSU s'est prononcé en appelant à la vigilance face à l'autoritarisme régnant voulant imposer cette mesure à l'ensemble des établissements. L'idée de fond qu'il serait bien de pouvoir mesurer l'état de santé, la condition physique des jeunes, est une bonne idée qu'il ne faut surtout

pas rejeter. La question est : comment s'y prend-on ?

Il nous semble dangereux d'y fonder, avec la méthode ministérielle actuelle, sans vision claire quant à l'utilisation des tests et des résultats, voire leur instrumentalisation. Sans parler de certains acteurs privés qui n'attendent que le feu vert pour venir sur le temps scolaire.

Par ailleurs, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, le SNEP-FSU n'est pas opposé à certaines mesures que les équipes d'EPS mettent en place dans le cadre de leur projet pédagogique, voire en collaboration avec les universités dans le cadre des projets de recherche. Mais là, il s'agit d'une me-

sure politique devant être discutée au niveau national.

Le SNEP-FSU œuvre, depuis des années, pour la réécriture des référentiels nationaux et des programmes, par APSA, pour tout le second degré. Ces référentiels, organisant, parmi d'autres éléments, l'enseignement de l'EPS, permettraient d'avoir des repères significatifs, observables dans la durée, sur des acquis dans les APSA. De plus, il serait tout à fait possible de mesurer le niveau de condition physique des jeunes. À ce titre, l'opération « programmes alternatifs » du SNEP-FSU prend tout son sens.

@ andjelko.svrclin@snepfusu.net

MUTATION INTER 2024 : UN DROIT À MOBILITÉ TOUJOURS BAFOUÉ

Les résultats de la phase inter du mouvement national à gestion déconcentrée n'auront pas fait d'étincelles cette année. En cause, aujourd'hui comme hier, le trop faible nombre de recrutements qui limite les calibrages (entrées possibles dans les académies) et qui, au final, laisse des postes vacants à l'issue de la phase intra. C'est aussi toujours et encore le fruit d'un mouvement en 2 temps que nous dénonçons depuis sa mise en place en 1999, qui exclut la possibilité de formuler des vœux établissements ou plus larges, permettant aux collègues de faire des choix éclairés et ne plus se retrouver dans une mobilité aveugle.

Cette année, au-delà d'un taux de satisfaction limité, les barres aca-

démiques ont subi une envolée du fait vraisemblablement de la mise en œuvre pour la première fois de la bonification de 1 000 pts pour 5 ans d'exercice continu à Mayotte. Cette bonification est devenue, bien que ne relevant pas des priorités légales, la plus large bonification du mouvement, puisqu'elle est accordée sur l'ensemble des vœux formulés. Ainsi, des situations de séparation de conjoints y compris avec enfants perdurent, des situations de handicap ne sont pas réglées et des collègues ayant une grande ancienneté de poste sont privé-es de mutation. Les collègues n'ont plus que la possibilité du recours pour faire entendre et prendre en compte leur aspiration à muter.

12 jours après les résultats ce sont plus de 60 recours déposés en EPS

qui seront portés par le SNEP-FSU auprès du ministère. Les Lignes Directrices de Gestion relatives à la mobilité des personnels doivent être revues pour les 3 prochaines années. Le SNEP et la FSU, de par leur expertise, porteront avec détermination devant la DGRH du ministère, des propositions qui pourraient permettre d'améliorer la situation.

Le droit à une mutation choisie dans des délais raisonnables est notre boussole. Vous pouvez compter sur le SNEP et la FSU pour y contribuer. Cette question est un élément essentiel, avec les salaires et conditions de travail, pour l'attractivité du métier.

[@ polo.lemonnier@snefpsu.net](mailto:polo.lemonnier@snefpsu.net)

UNE NOUVELLE LOI FONCTION PUBLIQUE ?

Lors de son élection, E. Macron mettait en avant dans son programme une nouvelle loi Fonction publique qui permettrait de mieux prendre en compte le mérite dans la rémunération des agent-es et ainsi enrayer la crise d'attractivité de la Fonction publique. Il l'a rappelé lors de son intervention du 16 janvier et a chargé Stanislas Guerini, ministre de la transformation et de la Fonction publique, de sa mise en œuvre. En dehors du mérite qui deviendrait une part de la rémunération des agent-es, cette loi installerait une Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires, à l'image du privé, alors même que les enjeux sont de natures totalement différentes, le « partage de la valeur » n'ayant pas de sens à la Fonction publique. Cette loi stigmatise en creux les agent-es dont on

juge qu'ils et elles ne seraient pas, en raison du statut, incité-es à travailler correctement aujourd'hui. Toutes les mesures qui sont déjà allées dans le sens d'un prétendu « mérite » ont plutôt renforcé la concurrence entre collègues et entre services, au détriment de la qualité du service public. Le « mérite » crée un renforcement des inégalités femmes/hommes, il prend en compte bien souvent celles et ceux qui se mettent le plus en avant et pas forcément celles et ceux qui font correctement leur travail. Il s'agit ni plus ni moins d'un nouveau coin pour fragiliser le statut, sous couvert de communications démagogiques visant à faire croire à une volonté d'amélioration de la situation des agent-es.

Augmenter la valeur du point d'indice, l'indexer sur l'inflation, revoir les grilles, sont les seules voies pour

reconnaitre l'engagement de tous et toutes au service de l'intérêt général ! C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales s'oppose à ce projet et réclame une revalorisation collective sans contrepartie. Elles ont appelé le 19 mars à la grève et aux manifestations pour la revalorisation salariale de tous-tes les agent-es et pour l'amélioration des conditions de travail.

[@ polo.lemonnier@snefpsu.net](mailto:polo.lemonnier@snefpsu.net)

ERRATUM PSC

Une erreur s'est glissée dans l'article du dernier bulletin concernant la PSC. En effet, à ce jour, l'accord interministériel n'est toujours pas signé comme cela est écrit dans l'article. Pour des raisons juridiques, la date de signature a été repoussée.

[@ sébastien.beorchia@snefpsu.net](mailto:sébastien.beorchia@snefpsu.net)



L'EXTRÊME DROITE EST UN DANGER !

La campagne des européennes s'ouvre pour un vote le 9 juin. Les premiers sondages sont une fois de plus inquiétants, car ils placent le Rassemblement National en première position des intentions de vote. Comment est-ce possible quand on sait ce que représente ce parti, son histoire et les liens puissants qu'il entretient avec les groupuscules néo-nazis en France et à travers toute l'Europe ? Comment est-ce possible au regard de ce que portent ses élu-es au sein des différentes assemblées ? Ce parti est déjà ouvertement raciste et xénophobe, faisant de l'étranger-e la cause de tous les maux et érigeant la « préférence nationale » en étendard. Sur ce terrain, il faut bien l'avouer, le président Macron, en fai-

sant adopter la loi immigration Darmanin, n'aura pas été le rempart à l'Extrême Droite qu'il annonçait être, mais bel et bien un tremplin à ses idées. Le RN c'est aussi la défense du patriarcat et d'une politique ouvertement défavorable aux femmes et à leurs droits, proposant par exemple une allocation pour les mères restant au foyer. Mais bien qu'opposé-es à l'IVG, les député-es RN auront pourtant voté majoritairement en faveur de la constitutionnalisation de la liberté de recourir à l'IVG, avec en tête la poursuite de leur logique de dédialabolisation. Qu'en aurait-il été si c'était le « droit à l'IVG » qui avait été proposé ? À coup sûr leur vote aurait été différent. Le RN c'est aussi et surtout un défenseur du capital et un ennemi du monde du travail qui s'oppose à

l'Assemblée Nationale, mais aussi à Bruxelles (quand ses élu-es siègent), à l'augmentation des salaires, du SMIC, à leur indexation sur l'inflation.

Il est grand temps de mettre au grand jour ce qu'est le RN, ce qu'il défend et démystifier son pseudo-attachement aux classes populaires. Pour gagner les bonnes faveurs des électeurs et électrices, il est prêt à tout, y compris à venir assister à la cérémonie de Panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian, alors que la France de Pétain, dont ils et elles sont les héritier-es, a contribué à l'assassinat des 23 de l'affiche rouge. La bête immonde est un fléau qui doit être combattu partout !

@ polo.lemonnier@snepfusu.net

IVG : UNE AVANCÉE HISTORIQUE INSCRITE DANS DES LUTTES PERMANENTES

Le 4 mars restera une date historique. Celle où pour la première fois dans le monde, en France, la liberté de recourir à l'IVG est garantie dans la constitution. C'est un signal fort adressé au monde entier, et notamment aux pays où les attaques contre l'IVG se multiplient. Même si ce texte est un compromis dans lequel le « droit » à l'IVG proposé à l'Assemblée est devenu la « liberté » d'y recourir, ce qui en minore la portée, il est historique. Il est aussi le résultat d'un très long combat, d'une mobilisation sans faille de militant·es féministes.

Mais de nombreuses batailles restent à mener pour que cette garantie le soit partout. Les conditions matérielles d'accès à l'IVG ne sont pas assurées

sur tout le territoire : en cause, les baisses régulières des subventions publiques accordées aux planning familiaux, aux hôpitaux. Des personnels hospitaliers pourront continuer d'invoquer la double « clause de conscience », qui stigmatise le droit à l'IVG et culpabilise les femmes.

Emmanuel Macron se fait passer pour un progressiste, s'affiche comme un défenseur des droits des femmes, mais ses politiques du « en même temps » ne permettent pas de lutter contre les inégalités et les rapports de pouvoir. N'oublions pas les déclarations guerrières et natalistes, ni l'expression de « réarmement démographique » proférées lors du discours sur la baisse du taux de natalité en janvier, qui s'inscrivent dans une idéo-

logie d'appropriation du corps des femmes par la nation, les privant de leur choix individuel.

Pour le SNEP-FSU, les luttes pour disposer de son corps et pouvoir recourir à l'IVG sur tout le territoire sont des combats permanents. Si l'inscription de la liberté de recourir à l'IVG dans la constitution donne une impulsion au féminisme et se dresse en rempart contre les idées réactionnaires des droites extrêmes, elle n'est pas une garantie d'accès à ce droit. Aussi, le SNEP-FSU restera mobilisé pour que les libertés et les droits des femmes puissent s'exercer réellement.

Pour le secteur égalité,
@ lucile.gres@snefpsu.net

LA PAIX DANS LE MONDE, UNE NÉCESSITÉ !

En réaction à l'attaque commise le 7 octobre 2023 par le Hamas, Nétanyahou et Israël ont lancé de grandes offensives sur la Palestine. Sous couvert d'une volonté de détruire le Hamas, les attaques armées se sont multipliées et ont fait et font toujours de très nombreuses victimes parmi la population qui est la première à souffrir de ce conflit. Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour un cessez-le-feu immédiat. D'autres vont plus loin, comme l'Afrique du Sud qui a déposé le 6 mars une nouvelle requête à la Cour internationale de Justice lui demandant des mesures supplémentaires contre Israël accusé de violer la convention sur la prévention et la répression du crime de génocide. La cour estime dorénavant plausible que les actes d'Israël puissent constituer un génocide : 27 000 Palestinien·nes

mort·es, 1,7 million de déplacé·es, une famine organisée... L'argument de Nétanyahou s'estimant en légitime défense ne peut être entendable. Les prises de position, les récupérations politiciennes en France ne sont pas plus acceptables. Les armes doivent se taire et le gouvernement français devrait s'engager pour la paix dans le monde en déployant toute sa diplomatie pour faire entendre raison aux belligérants et en imposant une résolution diplomatique et politique aux côtés des pays européens. Malheureusement, les expressions va-t-en guerre du Président de la République

au sujet du conflit entre l'Ukraine et la Russie, ou encore les interdictions de manifestations de soutien laissent un doute véritable sur la volonté du gouvernement de travailler à une paix juste et durable dans le monde. Plutôt que de jouer aux apprentis sorciers, il est grand temps que la France retrouve et défende une position non alignée comme elle a été capable de le faire par le passé et faire ainsi résonner la voie diplomatique. « Quelle connerie la guerre » clamait Prévert, cela reste plus que jamais d'actualité !

@ benoit.hubert@snefpsu.net



Engagé.es
pour
la Paix !



casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 012 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : insigne 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, infirmière anesthésiste • JADE-Mark, Professeur d'EPS, Mairie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE
POPULAIRE